

L'éthique du psychanalyste

Président du colloque : Jean-Michel Porte

Président d'honneur : Claudio Laks Eizirik

Il y a cent ans, face au danger de la psychanalyse « sauvage », fut fondée l'Association Psychanalytique Internationale. Ainsi pouvait être récusée toute responsabilité à l'égard de ceux qui, sans avoir été formés à la psychanalyse, fussent-ils médecins, se disaient psychanalystes. L'Association devait aussi assurer une certaine unité de la psychanalyse, et garantir des standards de formation. L'idée d'une adhésion de l'API à une société internationale d'éthique fut rapidement abandonnée, la psychanalyse répondant de facto à un projet éthique singulier. L'autonomie du patient, comme visée fondamentale de la cure, suppose que le psychanalyste se réfère à la neutralité analytique comme à un commandement absolu, d'où la prise en compte de son contre-transfert. Doté d'un pouvoir considérable, en tant qu'objet de transfert, le psychanalyste se doit de n'envisager le transfert qu'à la seule fin d'interprétation, en vue de sa résolution. En un mot, le psychanalyste est tenu de s'effacer devant la méthode. Néanmoins, l'extension du champ psychanalytique conduit à de nécessaires aménagements techniques, sans qu'il soit toujours facile de différencier une transgression raisonnée d'un manquement à l'éthique. L'éthique du psychanalyste ne saurait être indifférente à l'organisation sociale du lieu où il exerce. D'avoir, par exemple, à se conformer à une éthique du soin, la psychanalyse ne risque-t-elle pas de voir la spécificité de ses fondements éthiques altérée ? C'est bien pour défendre cette singularité que la Société Psychanalytique de Paris a élaboré un code d'éthique de la pratique psychanalytique. Qu'il est fragile ce pacte entre patient et analyste, préconisé par Freud : « sincérité totale contre discrétion absolue. »

Comité d'organisation :

Thierry Bokanowski, Josiane Chambrier-Slama, Bernard Chervet, Gilbert Diatkine, Sabina Lambertucci Mann, Jean-Michel Porte, Alain Raix

8 h 30 : Accueil des participants

- 9 h 00 - 10 h 30 : • *Ethique et psychanalyse* - Jean-Michel Porte
 • *Ce que l'éthique apprend de la psychanalyse* - Frédéric Worms
 • *L'éthique aux fondements de l'API* - Claudio Laks Eizirik

10 h 30 - 11 h 00 : Pause

11 h 00 - 13 h 00 : L'éthique dans la pratique psychanalytique

Jean-Luc Donnet, Modérateur

- *Les messages éthiques de l'interprétation* - Emmanuelle Chervet
- *Éthique et transgression* - Paul Denis
- *La confidentialité en psychanalyse* - Claire-Marine François-Poncet
- « *Le consentement éclairé* » et l'indication de traitement analytique - Jean-Louis Baldacci

13 h 00 - 14 h 30 : Pause-déjeuner

14 h 30 - 16 h 00 : L'éthique et le travail psychanalytique avec l'enfant

Françoise Moggio, Modérateur

- *L'avènement des conceptions dynamiques et le renouvellement de l'éthique* - Roger Misès
- *Les origines du sentiment moral* - Gilbert Diatkine
- *Place et valeur de la séduction* - Annette Frejville

16 h 00 - 16 h 30 : Pause

16 h 30 - 18 h 00 : L'éthique et la formation

Bernard Brusset, Modérateur

- *Les messages éthiques des modèles de formation de l'API* - Marilia Aisenstein
- *La neutralité du psychanalyste* - Bernard Chervet

• *L'éthique, contre transfert et amour de transfert* - Thierry Bokanowski - annulé

18 h 00 - 18 h 45 : Perspectives

André Green

Claudio Laks Eizirik